



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 09 MARS 2017	Dossier complet le : 17 MARS 2017	N° d'enregistrement : 2017-2400
1. Intitulé du projet		
Déboisement pour ajout d'un bâtiment pour des activités dans le périmètre de SCANIA PRODUCTION ANGERS		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	SCANIA PRODUCTION ANGERS S.A.S	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Thierry BOISSINOT; Responsables des Services Généraux	
RCS / SIRET	3 7 8 4 4 2 9 8 2 0 0 0 2 1	Forme juridique S.A.S
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>	
47. Déboisement en vue de la reconversion des sols b) Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficies totale de plus de 0,5hectare.	Nécessité de déboiser environ 6000 m ² (0,6 hectare) dans le périmètre des activités de SCANIA PRODUCTION ANGERS S.A.S, installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation, pour la création d'un bâtiment ayant pour but la préparation des véhicules (poids-lourds, cars et bus).	
4. Caractéristiques générales du projet		
<i>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</i>		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
Création d'un bâtiment industriel d'environ 3300 m ² destiné à la préparation avant livraison des camions, cars et bus SCANIA pour le marché Français. En tenant compte des voies de circulation, l'emprise totale au sol sera d'environ 7600 m ² . Cette activité sera réalisée par une succursale de SCANIA France, dénommée "CAPS" (Centre d'Adaptation et de Préparation Scania). Son implantation se situera en zone industrielle en contact avec une zone urbaine, sur le site de SCANIA Production Angers S.A.S (ICPE soumise à autorisation). Ce projet nécessitera le défrichement sur le site de SCANIA Production d'un espace boisé d'environ 6000 m ² .		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

L'activité du CAPS est actuellement réalisée à l'extérieur de SCANIA production, à environ 3 km, dans des locaux loués, rue Vaucanson à Angers. Les perspectives de croissance du CAPS sont réelles mais resteront limitées tant qu'elles seront réalisées dans les locaux actuels. Plus que les locaux eux-mêmes ce qui pose surtout problème aujourd'hui ce sont les conditions d'accès et de stockage des véhicules dans un secteur commercial très fréquenté. Ainsi transférer ces activités vers SCANIA Production permettra d'une part de créer un bâtiment réellement adapté aux besoins et d'autre part d'améliorer de façon très significative la sécurité (tant publique, qu'interne), la sûreté, les conditions de travail des équipes et la réduction des émissions de gaz à effets de serres liés au déplacement des véhicules vers le local actuel.

L'implantation sur le site de SCANIA Production permettra par ailleurs de profiter des infrastructures et services existants: parkings camions, contrôle d'accès, site clôturé et surveillé, gestion des déchets, service santé, proximité des services techniques, etc.

Les raccordements aux réseaux existants seront possibles: électricité, réseau incendie armé, eau douce, chauffage, eaux usées et pluviales.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, cette implantation permettra de réduire les trajets de camions (2x3 kms x 4000 camions = 24 000 kms an).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Défrichage d'environ 6000 m² d'un espace boisé principalement constitué de saules et de bouleaux et non classé dans le document d'urbanisme (PLU d'Angers), dans la zone industrielle d'Ecouflant.

Travaux de terrassement et de remblaiement sur une surface d'environ 7600 m²

Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales, nécessaire à la régulation des eaux de ruissellement à connecter au réseau interne existant, conforme aux exigences des services des eaux.

Construction d'un bâtiment RT2012, hauteur sous ferme environ 8,5m constitué de 2 parties atelier (camions et cars et bus) et d'une partie bureaux sur 2 niveaux.

Raccordement fluides et énergies aux réseaux internes existants.

Réalisation des chaussées.

Durée totale des travaux entre 12 et 18 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les véhicules circuleront en interne entre les parkings existants de SCANIA Production et le futur bâtiment CAPS. En outre, et comme aujourd'hui, ils effectueront en extérieur un court test routier.

A terme l'activité pourra concerner une cinquantaine d'emplois (aujourd'hui autour de vingt).

Les volumes de véhicules à traiter seront:

Camions environ 4000 an (capacité journalière 20), tous issus de SCANIA Production Angers.

Cars et Bus en provenance de l'étranger (Suède, Pologne, Chine,...) environ 400 an.

Camions en provenance des autres sites SCANIA en Europe (Suède, Pays Bas): occasionnel donc difficilement quantifiable à l'avance.

Ces activités se feront sur le site de SCANIA PRODUCTION ANGERS, sous la responsabilité de SCANIA FRANCE, site soumis à autorisation, et seront donc soumises aux mêmes dispositions réglementaires (contrôles périodiques, vérifications, déclarations..) en fonction des besoins et nécessités.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le projet s'inscrit dans une modification des installations existantes de SCANIA PRODUCTION ANGERS, exploitation soumise à arrêté préfectoral d'autorisation sous la rubrique 4802. Aucune des activités qui seront réalisées dans le bâtiment CAPS n'est soumise à une quelconque rubrique.

La déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 2° de la nomenclature loi sur l'eau sera réalisée dans les meilleurs délais.

L'étude qui l'accompagne permettra notamment de déterminer les caractéristiques des ouvrages de retenue des eaux de ruissellement.

La superficie de 0,6 hectares pourrait être soumise à la mise à disposition du public si une étude d'impact est demandée.

Après demande d'information auprès de la Direction Départementale du Territoire du Maine-et-Loire, ce projet n'est pas soumis à demande d'autorisation de déboisement car le seuil de déboisement est inférieur à 4 hectare.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	7600 m ²
Superficie du bâtiment principal	3300 m ²
Superficie annexes (auvent de stockage)	80 m ²
Superficie défrichée.	6000 m ² sur espace boisé total d'environ 18000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

2 Boulevard de l'industrie
49 000 ANGERS

Cadastre 000 AY52

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 29' 25 "N Lat. 00° 31' 10 "O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/snp/espaces/Viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 "Basses vallées Angevines aval et prairies de la Baumette", FR5200630, situé à 700 mètres au plus près du site de SCANIA PRODUCTION ANGERS et à 1100 mètres du point le plus proche de la zone d'implantation.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vraisemblablement remblai après défrichage.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichage de 6000 m ² d'espace boisé non identifié au PLU d'Angers, situé dans la zone industrielle d'Ecouflant. Environ 600 arbres dont 30% de bouleaux, 40 % de saules, 20% de peupliers, 5% de frênes et 5 % de chênes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par ces risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz d'échappement des véhicules: globalement en quantité moindre comparé à la situation actuelle, CAPS rue Vaucanson.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés seront principalement non dangereux (emballages, palettes bois, papier, films plastiques...), similaires à ceux de SCANIA PRODUCTION ANGERS.</p> <p>Ces déchets seront traités et éliminés suivant les filières déjà en place à SCANIA PRODUCTION ANGERS.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Respect des exigences de la réglementation RT2012 afin d'optimiser et de réduire au maximum les consommations énergétiques.

Mise en place de moyens de secours nécessaires pour répondre à la problématique incendie conformément à la réglementation et calqués sur les règles APSAD (nombre d'extracteurs de fumée et de gaz, extincteurs, Robinets d'Incendie Armée, formation à la manipulation des extincteurs ...)

Mise en place de bassin de régulation des eaux pluviales pour respecter les débits d'écoulement exigés par les services des eaux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des informations indiquées et collectées, il ne semble pas nécessaire pour ce projet de réaliser une évaluation environnementale.

Ce projet s'inscrit dans le périmètre de SCANIA PRODUCTION ANGERS, site déjà soumis à autorisation par arrêté préfectoral revu en 2001 et mis à jour régulièrement en fonction des activités et des besoins (2006, 2014, 2017). L'implantation de ce projet n'est pas située dans une zone "sensible" environnementalement, il est situé dans une zone industrielle, en contact direct avec une zone urbaine et à bonne distance de la zone NATURA 2000 la plus proche.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Plan des abords du projet précisant l'affectation des constructions et terrains avoisinants (suite a demande de complément en date du 16 mars 2017)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ANGERS

le,

17/03/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

